

PROGRAMME ET METHODE DE FORMATION LICENCE STAPS PARCOURS ENTRAINEMENT SPORTIF

1

FORMAPI assurera la gestion administrative et pédagogique des formations dispensées par ses formateurs et sous-traitants.

FORMAPI organisera avec le pôle de formation le parcours de formation dont le programme correspond à la préparation aux épreuves du «**LICENCE STAPS PARCOURS ENTRAINEMENT SPORTIF**».

Cadre réglementaire du diplôme préparé

Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence (JORF n° 0185 du 11 août 2011). Article D612-32 du Code de l'Education relatifs au grade de licence. Arrêté du 18 avril 2017 accréditant l'Université de Bourgogne en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Niveau de connaissances préalables et capacités professionnelles requis

- Tout étudiant ayant réussi ses examens de L2 dans la spécialité "ES".
- Pour tout changement de spécialité après une L2 STAPS vers la spécialité ES, l'étudiant fera une demande auprès du responsable de promotion accompagnée d'une lettre de motivation
- Les candidats titulaires d'un DE Jeunesse et Sport verront leur candidature étudiée par la commission pédagogique
- La pratique des compétences d'animation et d'encadrement de sportif dans les aspects préparation physique et entraînement est un préalable à l'entrée en L3.

Buts de la formation

- Intégrer le stagiaire dans le réseau des professionnels.
- Lui permettre d'acquérir des compétences pratiques et pédagogiques nécessaires au «**LICENCE STAPS PARCOURS ENTRAINEMENT SPORTIF**» (séances pédagogiques et démonstrations commentées).
- L'amener à acquérir les savoirs théoriques nécessaires au «**LICENCE STAPS PARCOURS ENTRAINEMENT SPORTIF**», le conduire à être force de proposition dans la coordination de l'élaboration du suivi du projet technique de la structure d'accueil en phase alternée.

Méthodes pédagogiques et techniques mises en œuvre

Il s'agit d'une formation en alternance, réalisée pour partie en organisme de formation et pour partie en structure d'accueil (Associations sportives ou autres, collectivité territoriale, OMS, structures privées telles club de vacances, ...).

Les mises en situations pédagogiques en entreprise d'accueil (phase alternée de la formation) et les actions de formation en entreprise seront programmées au fur et à mesure de l'avancement de la formation, selon une programmation calendaire validée d'un commun accord entre les parties.

FORMAPI est habilité par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) et sera à même de délivrer une attestation de formation au stagiaire sous réserve d'une assiduité régulière au parcours de formation proposé.

Contenu pédagogique

Cette formation se répartit comme suit :

Cf fiche filière
Cf calendrier

Modalités des certifications

La validation des Unités d'enseignement composant le «**LICENCE STAPS PARCOURS ENTRAINEMENT SPORTIF**» se déroulera dans le cadre de la formation comme suit :

- Les unités d'enseignement, semestres et années sont validés :
 - soit par obtention de chacun des éléments qui la (le) composent ;
 - soit par compensation entre ces éléments et obtention d'une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 ;
- La validation des unités d'enseignement, semestres et années entraîne la capitalisation des crédits ECTS associés. Il en est de même pour les éléments constitutifs s'ils sont porteurs de crédits ECTS.